

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Samedi 6 avril 2024 – 10h

Espace pédagogique du Château des Lumières à LUNEVILLE

Personnalités, partenaires présents (Ordre alphabétique)

DUVAL Sylvie	Vice-présidente du Conseil Départemental 54, déléguée à la culture et à l'enseignement supérieur, en charge du Château, membre de droit du CA de l'association,
MARCHAL Michel	Représentant Chaynesse KHIROUNI Présidente du Conseil Départemental 54, Conseiller Départemental 54,
HUGO-CAMBON Alexandra	Conseillère Départementale 54, membre de droit suppléante du CA de l'association
LAMBLIN Jacques	Adjoint au maire de Lunéville, Vice-Président de la CCTLB, représentant Bruno MINUTIELLO, Président
DIDIER Valérie	Conseillère municipale de Lunéville, membre de droit du CA de l'association
LHOTE Bernard	Président de l'association Le Rucher du Château
JAMBOIS Martin	Trésorier de l'association Le Rucher du Château
LOUELHI-PURINO Myriam	Directrice-adjointe de l'Éducation en charge des affaires culturelles CD54
SADON Guillaume	Responsable du site du château
MERESSE-VOLLEAUX Geoffrey	Conseiller municipal de Lunéville, représentant Thibault BAZIN, Député, Conseiller Départemental 54
Journaliste	de l'Est Républicain

Personnalités absentes excusées

LEROUY Frank	Président du Conseil Régional Grand Est,
CREUSOT Nicole	Adjointe au maire de la ville de Nancy, membre du CA de l'association
KLEIN Mathieu	Maire de Nancy,
PAILLARD Catherine	Maire de Lunéville
VALOIS Thibault	Conseiller municipal de Lunéville - Alternative citoyenne
FRANZ Thierry	Responsable du Musée du Château

Ordre du jour :

- Approbation des PV de l'AGE et de l'AGO du 1er juillet 2023
- Rapports moral et d'activité 2023 - Approbation
- Rapport financier et examen des comptes 2023 – Approbation
- Présentation du site Internet de l'association
- Cotisations 2024– Approbation
- Renouvellement de 7 membres du CA, élections des candidats
- Point sur les projets du Château et utilisation des dons
- Questions diverses

ACCUEIL

"Mme la Vice-présidente du Conseil départemental, en charge du Château, chère Sylvie DUVAL qui représentez la présidente Chaynesse KHIROUNI

Mesdames, messieurs en vos grades et qualités,

Chères adhérentes et donatrices,

Chers adhérents et donateurs, administratrices et administrateurs,

Chers amis,

Au nom des administrateurs, je vous souhaite la bienvenue à la salle pédagogique du château. Nous occupons cette salle parce qu'aujourd'hui les Journées des Métiers d'art occupent la chapelle. A défaut du prestige de la chapelle, c'est l'occasion pour nombre d'entre vous de découvrir, d'une part l'espace réservé aux associations qui œuvrent au château. Notre association y dispose d'un bureau, d'une réserve et d'une salle de réunion pour les Conseils d'administration ; d'autre part vous découvrez cette salle qui a une vocation de transmission de la culture historique et patrimoniale du château aux jeunes publics. Tout au long de l'année l'équipe de médiation culturelle du château accueille des élèves du primaire, des collèges et lycées.

Je vous remercie d'être nombreux à honorer de votre fidèle et chaleureuse présence l'AG 2024.

Je vous remercie de manifester ainsi, une nouvelle fois, votre intérêt pour la restauration du château de Lunéville, pour les enjeux qu'elle représente pour la culture et le patrimoine, pour l'attractivité et l'économie de notre ville, de notre département, de notre région."

L'association Lunéville Château des Lumières comptait 276 adhérents en 2023. Conformément aux statuts, le quorum est donc de 69.

Adhérents	AG 2024	Pour mémoire		
		AG2023	AG2022	AG2021
Nombre d'adhérents à jour de cotisation	276	276	295	296
Nombre d'adhérents présents	57	46	39	39
Nombre d'adhérents ayant adressé leur pouvoir	86	94	88	65
Quorum : ¼ des adhérents présents ou représentés	69	69	74	74

Le quorum étant atteint avec 143 adhérents et donateurs présents (57) ou représentés (86 pouvoirs), la Présidente Marie-Danièle CLOSSE déclare valablement ouverte à 10 h15 la 21ème Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Association Lunéville Château des Lumières (ALCL), convoquée le 6 avril 2024 par courrier postal daté du 22 mars 2024.

Marie-France de RAUCOURT, Vice-présidente -secrétaire du CA, assurera la rédaction du procès-verbal de l'AG 2024.

La Présidente remercie les adhérents et invités qui honorent de leur présence cette AG 2024, salue les personnalités présentes et présente les excuses des personnalités empêchées.

"Au nom du conseil d'administration, j'adresse tous nos remerciements

- à Madame la Présidente du Conseil Départemental,

- à Sylvie Duval vice-présidente en charge du Château, toujours à notre écoute, et à tous les élus du Conseil Départemental

- à Myriam LOUELHI directrice adjointe à la culture, en charge du Château, toujours disponible,

- et à toute l'équipe du château et de son musée,

Non seulement pour la mise à disposition régulière et gracieuse de salles pour nos manifestations mais aussi et surtout pour leur soutien indéfectible pour assurer à notre association les meilleures conditions possibles de travail, pour leur disponibilité et leur aide à la préparation de cette journée dédiée aux donateurs et adhérents de l'association.

Merci à Maëlle, Fred, Camille, Yann, Lucie, Sonia, Robin, Florence et tous les autres

Merci à Thierry FRANZ et l'équipe du musée

Merci à Guillaume SADON grâce à qui cet après-midi vous pourrez découvrir la restauration terminée du grand escalier Nord, cet escalier qui va retrouver sa fonction de lien entre les ailes du château grâce, on l'espère à l'impulsion donnée par les 764 000 euros de dons collectés de 2003 à 2019.

Merci à la ville de Lunéville qui participe au fonctionnement de notre association, donc à l'organisation de cette journée particulière pour notre association.

Je vais laisser la parole à la vice-présidente Marie-France de Raucourt pour vous donner l'ordre du jour de l'assemblée, le menu de la journée et mener la suite des débats."

La Vice-présidente rappelle l'ordre du jour de l'AG et l'**organisation de la journée** des donateurs en annonçant que le CA de l'association a proposé de prolonger l'AG du 6/11/2021 par des temps de convivialité et de partage culturel

- **A l'issue de l'AG** : Apéritif offert par l'association (salle attenante à l'espace pédagogique).
- **12h45** : Repas au restaurant Le Petit Comptoir (*Sur réservation*).
- **14 h15** : Visites guidées du Grand escalier d'Honneur nord restauré (30 minutes x gr de 20 pers)
- **15h30** : Inauguration du Grand escalier d'Honneur nord restauré
- Visites libres des stands des Métiers d'art (Esplanade - chapelle)

I – APPROBATION des PV des ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE du 1er JUILLET 2023

Avant de soumettre les PV des AG extraordinaire et ordinaire du 1^{er} juillet 2023 à l'approbation de l'AG de ce jour, la Vice-présidente invite les membres présents à en prendre connaissance (La consultation en était possible sur le site internet de l'association figurant sur l'invitation). Un exemplaire papier a été remis aux membres présents à l'accueil de l'AG.

Les PV n'appelant aucune remarque, la Vice-présidente procède au vote en invitant les votants à utiliser les cartons rouge (contre) et vert (pour) et la main levée pour l'abstention.

Décision N° 1 de l'Assemblée générale ordinaire de l'ALCL du 6 avril 2024

VOTE : POUR : 143 (57 Présents + 86 Pouvoirs). ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité, les PV des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du 1er juillet 2023 sont approuvés.

II - RAPPORTS MORAL et d'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2023

Le rapport moral 2023 est présenté par la Présidente Marie-Danièle CLOSSE, le rapport d'activité par la Vice-présidente et secrétaire Marie-France de RAUCOURT.

Les photos, que la Vice-présidente Catherine GUYON présente dans un PowerPoint, illustrent chaque étape des rapports moral et d'activité de l'ALCL pour l'exercice 2023.

- **LE RAPPORT MORAL 2023**

"En 2023 nous avons célébré les 20 années de travaux de reconstruction et de restauration du château et des collections de son musée. 20 longues années de labeur pour les élus et équipes du Conseil départemental, pour les équipes du château et de son musée, pour des centaines d'artisans de professionnels.

Comme un phénix, le Versailles lorrain renait peu à peu de ses cendres.

Notre association Lunéville Château des Lumières a pris une petite part à cette gigantesque entreprise.

En ce 6 avril 2024 nous célébrons la concrétisation de 18 années de collecte de dons. 764 000 € des dons abrités par la Fondation du Patrimoine de Janvier2003 à juin 2019 ont été dédiés à la restauration du grand escalier d'honneur Nord.

Des milliers de donateurs de la France entière et de quelques pays limitrophes ont contribué à cet élan de générosité pour redonner beauté, éclat et vie à ce bel ouvrage. C'est avec une pensée émue que nous évoquons et remercions les milliers de donateurs qui, depuis la première heure à ce jour, avec conviction, détermination et patience ont contribué à la renaissance de notre site patrimonial.

Beaucoup nous ont quittés déjà.

Comme M. Jean-Claude GAILLARD de Reims, donateur fidèle de la 1ère heure, certains nous disent leur grand âge et leur regret de ne pas pouvoir nous soutenir plus longtemps sinon moralement : .

"Adhérent à votre association dès l'incendie du château en janvier 2003, aujourd'hui, vu mon âge respectable : 90 ans bientôt - aggravé par des soucis de santé, je cesse d'être des vôtres : il faut savoir tourner la page.... Merci de me radier de vos envois de courrier.

Avec mes souhaits de réussite."

Cet après-midi Mme la Présidente du Conseil Départemental inaugurera cet escalier magnifiquement restauré qui sera un élément majeur de la circulation du public dans les espaces aménagés du château. Nous sommes tous conviés à cette cérémonie.

20 ans seront encore nécessaires pour poursuivre la restauration de tous les espaces incendiés en 2003.

Notre association qui a déjà beaucoup travaillé a encore du pain sur la planche !

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration pour leur disponibilité et la confiance qu'il m'ont accordée.

Je remercie du fond du cœur l'équipe, membres du bureau et bénévoles, qui sans relâche donne du temps, de l'énergie pour accomplir les tâches quotidiennes afférentes à l'enregistrement des dons, à la comptabilité, aux campagnes d'appel à dons, à l'édition des reçus fiscaux, à la communication avec les adhérents et donateurs. Et cela toujours dans la bienveillance, la bonne humeur et l'enthousiasme.

J'adresse des remerciements tout particuliers à Marie-France de RAUCOURT qui, quand la Présidente faiblit, se rend disponible et prend le relais avec maestria.

Merci d'avoir si bien préparé cette assemblée générale.

Depuis 5 ans notre association s'est donné comme objectif de participer à la restauration de la salle des Trophées. Une salle emblématique pour la Cour de Lorraine et au cœur de nombreux Lunévillois.

Parallèlement d'une part, nous soutenons la reconstitution des collections du musée et lors de l'exposition du mois de juin 2024 vous aurez l'occasion de découvrir la dernière acquisition d'un tableau de Gobert : acquisition faite en septembre 2023 au profit du musée.

D'autre part, dans le cadre de la requalification du parc du Château, nous poursuivons bien sûr le parrainage des arbres qui connaît toujours un franc succès.

Notre association s'efforce de progresser en se donnant plus de visibilité.

A ce titre, après le rapport d'activités présenté par Marie-France de RAUCOURT vice-présidente, Philippe TORCHET, trésorier, vous présentera notre site internet remis à jour.

Pour continuer à œuvrer avec et pour le château pendant encore un certain nombre d'années, notre association aurait grand besoin que de jeunes bénévoles la rejoignent, se forment pour pouvoir prendre le relais d'une génération qui fatigue vite.

Je m'adresse à vous, au cas où vous auriez dans votre entourage des personnes intéressées par l'histoire du château, par le patrimoine local et qui auraient quelques disponibilités avec l'envie de s'engager dans notre association.

Je vais maintenant passer le flambeau à la vice-présidente Marie-France de RAUCOURT pour continuer à mener la suite de l'assemblée Générale.

Je vous remercie de votre attention."

● LE RAPPORT D'ACTIVITE 2023

"Les bénévoles du bureau et plus largement du Conseil d'administration ont poursuivi le travail de gestion et de communication de notre association.

- 3 réunions du Conseil d'administration les 17 mars, 10 mai et 15 septembre.
- Le 1^{er} juillet se sont tenues les Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire.

L'assemblée extraordinaire était dédiée à la révision de nos statuts qu'il était nécessaire d'adapter à l'évolution des procédures et des technologies. Important travail de recherche et de réécriture en groupe de travail et en Conseil d'administration.

Lors de l'**AG ordinaire**, Guillaume SADON avait projeté et commenté une intéressante vidéo sur l'avancée du **chantier de restauration de l'escalier d'honneur nord**, pièce majeure financée par notre association.

En après-midi, après le repas XVIII^e siècle pris dans l'échansonnerie en l'honneur des 20 ans de notre mission, nous avons pu le suivre en connaisseur passionnant sur ce chantier. Toute aussi passionnante, la visite commentée par Thierry FRANZ de l'**exposition « Paraître, beauté en représentation du 18^e au 21^e siècle »**

L'atelier de sylvothérapie mené ensuite par Lucie COUPE, en lien avec notre action de parrainage d'arbres, a réuni une demi-douzaine de participants pour une expérience originale de méditation et de contact avec nos amis les arbres du parc des Bosquets.

- Dans l'**exposition « Paraître »** qui s'est tenue au château du 24 juin au 2 octobre, figurait en bonne place un **portrait d'Elisabeth-Thérèse**, fille aînée du duc Léopold et de la duchesse Elisabeth-Charlotte dont le musée du château ne possède pas de représentation ; un tableau peint par Pierre Gobert, peintre préféré de la famille de Lorraine et authentifié par la commission des musées de France, sur la foi du dossier scientifique établi par Thierry Franz responsable de notre musée, qui excelle dans ses recherches menées à la façon d'un enquêteur de roman policier.

Son propriétaire, un particulier ayant besoin de liquidités, souhaite le vendre pour 30 000€ et c'est une occasion à ne pas manquer pour avoir la représentation complète de toute la famille de Lorraine.

Le budget de 200 000 € de la dotation annuelle attribuée par le département au Musée pour reconstituer ses collections étant épuisé en cette fin d'année, Thierry Franz est donc venu présenter ce projet d'acquisition à **notre CA du 15 septembre** qui a accepté de le financer à la majorité.

- Il est vrai que les dons que nous récoltons actuellement sont destinés à la salle des Trophées mais celle-ci ne sera pas en chantier avant au moins 5 années et l'intérêt de voir ce tableau intégrer notre musée nous a paru largement justifiée et conforme aux missions décrites dans nos statuts : restauration du site patrimonial et reconstitution des collections du musée

Pour ces contributions, en fonction des demandes du Conseil départemental, les appels à dons ont été joints à chaque envoi de courrier : avec les vœux et les reçus fiscaux, la carte d'adhérent, la lettre des co-reconstructeurs N°15, l'invitation à l'assemblée générale. D'où un budget timbres postaux important, mais sommes-nous prêts à n'interagir que par virement et mail ? et donc à devoir imprimer ces échanges immatériels pour en garder trace ?

- En 2023, nous avons pu établir 221 reçus fiscaux, pour 221 foyers fiscaux soit 276 adhérents en tenant compte des couples et familles ; un peu en baisse par rapport à 2022 (241 RF et 295 adhérents), sans doute à cause du vieillissement ou du décès de nos donateurs de la première heure.

Il nous faut communiquer avec les nouvelles générations et susciter des vocations, mener sans doute aussi une politique plus active de recherche de mécénat.

- Nous aimons le contact direct, et les stands tenus à la **fête des plantes** les 29 et 30 avril derniers, le **rendez-vous au jardin** le 4 juin permettent de communiquer sur les missions de l'association, plus largement sur l'avancée des chantiers du château, sa programmation culturelle et d'intéresser de potentiels donateurs. Les enfants sont attirés par la proposition que nous leur faisons de dessiner un arbre ou un jardin, les parents prenant alors le temps d'échanger avec nous. Une relève possible ?

- *Les 14 et 15 octobre, nous avons eu le plaisir de recevoir une vingtaine de membres de l'association « Les Lorrains de Paris » désireux de connaître le patrimoine de Lunéville, le château en particulier.*

Un repas pris ensemble et la visite du château ont permis de créer des liens fructueux avec eux et leur président par ailleurs faisant partie d'un groupement d'industriels parisiens. Nous avons à cette occasion fait connaissance de son frère, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nancy, souhaitant que ces personnes soient de précieux relais de notre action.

- *L'opération **parrainage des arbres** du Parc des Bosquets se poursuit. Nous avions pris un engagement pour 10 arbres, nous en sommes à 20, soit 20 000€ de dons à cet effet et plus de 200 certificats de parrainages envoyés. Il nous reste à finaliser le tableau des donateurs pour que ceux-ci puissent identifier leur arbre : facile pour les grands donateurs qui ont adopté un arbre entier. Je remercie au passage les derniers d'entre eux, nos amis et partenaires du rucher du château qui ont parrainé un tilleul cordata, arbre mellifère que leurs chères abeilles pourront butiner, mais pour la majorité des contributeurs, il s'agit de rassembler par arbre le nombre de parrains pour atteindre la somme de 1000€ correspondant au prix d'une plantation : un nouvel exercice qui demande un certain temps de saisie informatique. Soyez encore un peu patients.*

Une conclusion : les 20 ans de missions ne sont pas suffisants face à l'ampleur de la tâche qu'est la restauration d'un des châteaux les plus importants de France et il ne faut pas baisser les bras.

Réjouissons-nous aujourd'hui de l'inauguration de notre cher escalier d'honneur nord, qui, de plus, a lieu dans le cadre des journées nationales des métiers d'art, métiers d'arts qui vont irriguer la vie de notre château-musée."

En l'absence de questions la vice-présidente Marie-France de RAUCOURT soumet les rapports moral et d'activité à l'approbation de l'AG.

Décision N° 2 de l'Assemblée générale ordinaire de l'ALCL du 6 avril 2024

VOTE : POUR : 143 (57 présents + 86 pouvoirs). ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité des adhérents présents et représentés, les rapports moral et d'activité de l'année 2023 sont approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 6 avril 2024.

III - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023

La Vice-présidente donne la parole au trésorier Philippe TORCHET pour présenter le rapport financier de l'exercice 2023 et le Compte de Résultats au 31 Décembre 2023

1 - LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- Une baisse significative des recettes et des dépenses.
- Une légère augmentation des dons reçus.
- Inversion de la répartition des dons château / arbres par rapport à 2022.
- Et surtout les dons ont permis l'achat du portrait d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine, un tableau peint par Pierre Gobert.

Et comme chaque année, permettez au trésorier de l'association de saluer et de remercier

- En premier lieu, le conseil Départemental pour les facilités qu'il octroie à l'association, en particulier l'hébergement, la prise en charge des frais de location de salles, la mise à disposition d'Internet ;
- Ensuite, la ville de Lunéville pour sa subvention annuelle de fonctionnement.
- Et bien évidemment, tous les adhérents et donateurs qui continuent à rester fidèles et à soutenir les actions de l'association.

2 - LES COMPTES EN 2023

La trésorerie au 31/12/2023 sur le compte courant, ainsi que sur le Livret A Association dédié aux dons.

Compte Courant	Livret A Association
24 176,40 €	60 692,80 €

3 – PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES ET DÉPENSES EN 2023

Recettes :

- Dons pour la reconstruction du Château : **12 788 €**
- Dons pour le parrainage des arbres : **6 128 €**
- Adhésions, (renouvellement et nouveaux adhérents) : **3 465 €**
- Subvention de la ville de Lunéville : **3 000€**

Dépenses :

- Achat du tableau d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine **30 000 €**
- Frais de réception, AG, CA : **2 117 €**
- Les frais postaux : **1 703 €**
- Achat de matériel pour le rucher du Château : **1 249 €**

NB : La valorisation des prestations du Conseil Départemental 54 reste estimée à 15 000,00€ annuels.

Ci-dessous les comptes simplifiés de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

COMPTES SIMPLIFIES DE L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023		EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
DEPENSES		23 026,78 €	21 762,27 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Frais postaux	3 173,76 €	1 702,80 €
	Primes d'assurances	167,42 €	164,48 €
	Fournitures de bureau		30,33 €
	Services bancaires et assimilés	120,00 €	120,00 €
	Valorisation de l'hébergement et des services du CD	15 000,00 €	15 000,00 €
FRAIS D'ACCUEIL	Accueil et repas, donateurs, adhérents	1 017,00 €	2 116,66 €
ACHATS	Matériel de bureau et informatique	595,01 €	
	Produits pour animations	458,79 €	
PARTENARIATS	Rucher du Château : achat de matériel		1 249,00 €
	Prestations Extérieures	135,60 €	125,00 €
COMMUNICATION	Impressions	1 411,20 €	468,00 €
	Lettre des co-reconstructeurs		330,00 €
	Site Internet hébergement maintenance et Abonnement	948,00 €	456,00 €
RECETTES		25 362,49 €	23 250,00 €
ADHESIONS	Cotisation des adhérents	3 695,00 €	3 465,00 €
SUBVENTIONS	Ville de Lunéville	5 000,00 €	3 000,00 €
	Valorisation de l'hébergement et des services du CD	15 000,00 €	15 000,00 €
PARTICIPATIONS	Des adhérents, Donateurs, Administrateurs à repas, visites	720,00 €	1 355,00 €
PARTENARIATS	Hello Asso	700,00 €	
VENTES	Produits lors des animations	247,49 €	430,00 €
RESULTAT : RECETTES / DEPENSES		2 335,71 €	1 487,73 €
TOTAL DONS RECUS		21 547,64 €	22 694,71 €
DONATEURS	Dons pour le Château	7 918,00 €	12 788,00 €
	Dons pour Parrainage des Arbres	12 929,64 €	6 128,00 €
PARTENAIRES ET AUTRES	Dons du Rucher du Château		1 343,00 €
	Dons HELLOASSO	700,00 €	100,00 €
	Valorisation du bénévolat	0,00 €	2 335,71 €
TOTAL DONS VERSES (Issus du Livret A)		8 000,00 €	30 000,00 €
PARTICIPATIONS	Numérisation des Statues	8 000,00 €	
ACHATS	Tableau Portrait d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine		30 000,00 €
Solde Compte Courant		22 451,38 €	24 176,40 €
Solde Livret A		70 848,66 €	60 692,80 €

TOTAL DONS RECUS		2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
		7 362,00 €	24 930,34 €	27 087,40 €	21 547,64 €	22 694,71 €	103 622,09 €
DONATEURS	Dons pour le Château	7 362,00 €	15 360,00 €	16 102,50 €	7 918,00 €	12 788,00 €	59 530,50 €
	Dons pour Parrainage des Arbres				12 929,64 €	6 128,00 €	19 057,64 €
PARTENAIRE S ET AUTRES	Dons du Rucher du Château			1 767,00 €		1 343,00 €	3 110,00 €
	Dons Via HelloAsso		310,00 €	435,00 €	700,00 €	100,00 €	1 545,00 €
	Valorisation du bénévolat		7 941,91 €	8 782,90 €		2 335,71 €	19 060,52 €
FONDATION DU PATRIMOINE	Versement solde Club des Partenaires (clôture)		1 318,43 €				1 318,43 €

TOTAL DONS VERSES		2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
					8 000,00 €	30 000,00 €	38 000,00 €
PARTICIPATI ONS	Numérisation des Statues				8 000,00 €		8 000,00 €
ACHATS	Tableau Portrait d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine					30 000,00 €	30 000,00 €

En l'absence de Thierry ARMBRUSTER, vérificateur aux comptes, la Vice-présidente Marie-France de RAUCOURT donne la parole à Françoise LAROSE, Trésorière adjointe pour donner lecture à l'Assemblée de la déclaration qu'il a fait parvenir :

« *En exécution du mandat que vous m'avez confié, j'ai pu vérifier les comptes de l'association auprès du trésorier Philippe TORCHET. Je me suis assuré de la comptabilisation correcte des opérations par banque.*

J'ai constaté que les soldes des différents comptes de disponibilités à la date du 31 décembre 2020 étaient justifiés. J'ai vérifié la sincérité des informations données sur les comptes et la situation bancaire dans le rapport du conseil d'administration. J'ai constaté la régularité, l'excellente traçabilité des écritures et la conformité du bilan et des comptes annuels présentés à partir des pièces justificatives : livres et documents comptables. Au cours de l'accomplissement de ma mission, je n'ai relevé aucune inexactitude, ni irrégularité.

Dans ces conditions, nous attestons la sincérité et la régularité des comptes et engageons l'Assemblée Générale à les approuver et à donner quitus au trésorier. »

La Vice-présidente remercie le trésorier Philippe TORCHET et le vérificateur aux comptes Thierry ARMBRUSTER avant de soumettre le rapport financier aux questions puis à l'approbation de l'assemblée.

Le rapport financier n'appelant pas de questions particulières, il est soumis au vote de l'Assemblée.

Décision N° 3 de l'Assemblée générale ordinaire de l'ALCL du 6 avril 2024

VOTE : POUR : 143 (57 Présents + 86 Pouvoirs). ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité des adhérents présents et représentés, l'Assemblée Générale réunie le 06 avril 2024 donne quitus au trésorier pour sa gestion régulière et sincère et approuve le rapport financier de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Philippe Torchet présente ensuite **le site internet** de l'association en commentant la projection de celui-ci sur l'écran.

IV - COTISATIONS

La vice-présidence présente la proposition du CA de maintenir le montant de l'adhésion à 15€ puis soumet la proposition au vote de l'assemblée.

Décision N° 4 de l'Assemblée générale ordinaire de l'ALCL du 6 avril 2024

VOTE : POUR : 143 (57 Présents + 86 Pouvoirs) ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'Assemblée Générale réunie le 06 avril 2024 décide, pour une durée qui expirera lors de la prochaine AG, de maintenir le montant de l'adhésion à l'association Lunéville Château des Lumières à 15 €.

V - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des sept membres du Conseil d'Administration arrivent à échéance et sont à renouveler : Marie-Danièle CLOSSE, Nicole CREUSOT, Marc DUBOIS, Jean-Pierre JACOB, Philippe TORCHET, Ludovic THOMAS et Renée RICHETON.

Les sept administrateurs renouvelables ont fait acte de candidature à leur réélection. Aucune candidature nouvelle n'a été reçue et enregistrée.

La liste des sept candidats par ordre alphabétique est projetée à l'écran. Conformément aux statuts, la vice-présidente procède au vote qui s'effectue à main levée avec les cartons rouges et verts.

Décision N° 5 de l'Assemblée générale ordinaire de l'ALCL du 6 novembre 2021

VOTE : POUR : 104 (39 présents + 65 pouvoirs). ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité, l'Assemblée Générale réunie le 6 avril 2024 au Château de Lunéville élit au Conseil d'Administration de l'association Lunéville Château des Lumières, pour un mandat de 3 ans renouvelable, les 7 adhérents suivants ayant fait acte de candidature :

**Marie-Danièle CLOSSE, Nicole CREUSOT, Marc DUBOIS, Jean-Pierre JACOB,
Ludovic THOMAS, Philippe TORCHET, Renée RICHETON**

Marie-France de RAUCOURT félicite les élus au CA puis donne la parole à Myriam LOUELHI et Guillaume SADON pour présenter les projets au château.

VI - POINT SUR LES PROJETS DU CHATEAU ET UTILISATION DES DONS

Myriam LOUELHI, Directrice-adjointe de l'Éducation en charge des affaires culturelles CD54

Le premier marché pour la restauration de l'escalier nord a été lancé en 2018, l'objectif étant de définir ses usages dans une vision globale des espaces restaurés, soit de permettre la circulation de l'escalier sud à l'escalier nord en passant par le corps central. L'escalier Nord sera alors la sortie du parcours de visite.

Estimation initiale : 1 950 000€, soit 2 264 000€ au total avec la reprise de la toiture et des charpentes fortement endommagées au-dessus de cet escalier.

Des partenaires majeurs pour le financement :

- 471 000€ la DRAC (Etat)
- 255 000€ la Région Grand Est
- 764 000 que l'association Lunéville château des Lumières a collecté entre 2003 et 2019
- 774 000€ : reste à charge pour le Département

Cette restauration a nécessité une très forte mobilisation de l'équipe du château autour de son architecte Camille Jacquot ; responsable du site, techniciens, pôle financier et administratif.

Le département alloue au château

- 1. 490 M€ en budget de fonctionnement
- 1. 374 M€ en budget d'investissement
- 346 000€ en budget annexe
- 300 000€ pour le chantier d'insertion concernant 20 personnes

Les études sont en cours pour la restauration de la salle des Trophées et du corps central. Le coût estimé est de 8. 600 000€. Livraison espérée en 2028- 2029.

Pour la cour d'honneur et celle des communs : 3. 900 000€ (la maîtrise d'œuvre recrutée fait des propositions).

La réfection des couvertures du château dans leur globalité nécessite une nouvelle autorisation de programme.

L'aménagement du parc se poursuit selon le schéma directeur établi en 2020.

Pour le musée, il existe une forte politique d'acquisition ; 1 M€ sur 4 ans, soutenue par notre association dont la détermination n'a pas failli depuis 21 ans, et celle des Amis du Château et du Musée.

Restauration et programmation culturelle : belle dynamique sur ce site

Remerciements à l'équipe du château et à la vice-présidente, Sylvie Duval toujours à leur écoute.

Guillaume SADON, responsable du Château

En 2024, finalisation du Projet Scientifique et Culturel, atour de l'idée d'un château-musée. Thierry Franz, responsable du Musée épingle les archives depuis 20 ans pour justifier les partis-pris de décoration et d'installation.

Après la salle des Trophées, une séquence de 14 pièces des appartements duaux dont trois pièces d'appartement de parade avec la volonté de les remeubler dans leur configuration du 18e siècle, époque Léopold. Tout cela sous la tutelle scientifique de la DRAC, très regardante.

De juin à décembre, la salle de La Livrée sera la cadre de l'exposition « Parade » présentant les dernières acquisitions du musée, dont la console Boffrand (134 000€)

Quant à l'escalier d'honneur Nord, il était urgent de le restaurer ainsi que toiture et charpente le surmontant. La conservation prime sur l'intérêt culturel pour les Monuments Historiques. Ont été ajoutés isolation, un traitement d'air et du vitrage pour les économies d'énergie

D'ores et déjà, le château est raccordé au chauffage urbain qui sera opérationnel à la prochaine saison de chauffe

Sylvie DUVAL, vice-présidente du Conseil départemental, a calculé, qu'en plus des 764000€ consacrés à l'escalier Nord et d'après les informations données sur notre site internet, l'association a déjà versé 743 600€ en acquisitions pour le musée du château et le parrainage d'arbres du Parc des Bosquets.

Ce qui montre la force de l'engagement de l'association Lunéville Château des Lumières à accompagner la restauration du site.

Elle salue notre projet de financer la restauration des stucs de la salle des Trophées.

Au nom du Département et de sa Présidente Chaynesse KHIROUNI, Sylvie DUVAL remercie l'association Lunéville Château des Lumières

VII - POINT SUR LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

En terminant cette assemblée, le Président de l'association du Rucher du Château, Bernard L'HOTE et le Trésorier Martin JAMBOIS remettent à la Présidente de l'association Lunéville Château des Lumières un chèque de 1925€ et nous adressent ce message :

« Le rucher du château a sa reine ainsi que le château avait son roi.

Pour les abeilles du Lunévillois et les Lunévillois d'ici, de cœur ou d'ailleurs, « préserver » n'est pas un vain mot. Pour les uns, c'est préserver un patrimoine historique, pour les autres un patrimoine environnemental. Ou peut-être l'inverse ?

Quoiqu'il en soit, tout ceci se conjugue si bien que ne pouvait naître entre eux qu'une belle et réelle complémentarité.

C'est pourquoi, cette année encore, le Rucher est heureux de faire don au Château de 1925 €, provenant de la vente de son miel. Cette vente qui s'est faite à l'occasion de différentes manifestations et d'interventions dans les écoles et collèges ainsi que grâce à nos fidèles points de vente. »

&&&&&&&&&&&&&

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie l'assemblée et clôture l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 6 avril 2024 à 11h15.

Puis la Vice-présidente Marie-France de RAUCOURT invite l'assemblée à poursuivre cette rencontre par un moment convivial en partageant un punch lorrain fait maison dans la pièce attenante à l'espace pédagogique pendant qu'un premier groupe de 20 personnes s'empresse de suivre Guillaume SADON pour une visite guidée du Grand escalier d'Honneur nord fraîchement restauré.

&&&&&&&&&&&&

PV établi en 12 pages dont annexes financières

A Lunéville le 16 avril 2024,

La Présidente de l'association

La Secrétaire de séance

Marie-Danièle CLOSSE

Marie-France de RAUCOURT
Vice-Présidente de l'association